

INSTRUMENTS DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET D'EXPANSION DU COMMERCE CANADA-FRANCE

1. Promotion du commerce

Le Canada a une importante délégation commerciale à Paris. Il offre également, par l'entremise du ministère des Affaires extérieures, une aide considérable aux gens d'affaires désireux d'exporter en France. De plus, toutes les provinces participent très activement à la promotion des exportations. Le Québec et l'Ontario ont des représentants en permanence à Paris, et la Nouvelle-Écosse, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique et l'Alberta ont des représentants à Londres qui visitent régulièrement la France.

Le Programme fédéral de développement des marchés d'exportation (PDME), institué en 1971, a été largement utilisé. Plus de 550 demandes ont été approuvées pour la France depuis sa mise en application. Les volets les plus importants ont été la section B pour l'identification des marchés (318 demandes approuvées), suivi de la section C pour la participation aux foires (180 demandes approuvées). Les retombées économiques du PDME sont évaluées à 27,5 millions de dollars.

Les gouvernements fédéral et provinciaux fournissent une aide, sur le plan de la logistique et des finances, aux entreprises canadiennes qui désirent présenter leurs produits lors de salons commerciaux en France. Les Canadiens participent depuis longtemps aux six salons suivants:

SIA	Salon international de l'agriculture
SIMA	Salon international de la machine agricole
SIAE	Salon international de l'aéronautique et de l'espace (*)
BATIMAT	Salon international de la construction (*)
SIAL	Salon international de l'alimentation (*)
SICOB	Salon international d'informatique, télématique, communication, organisation du bureau et bureautique.

La participation canadienne à plusieurs foires dans d'autres pays d'Europe occidentale a une incidence sur le marché français en raison de leur portée à l'échelle européenne.

Une autre mesure importante d'expansion commerciale et industrielle consiste dans les missions de gens d'affaires du Canada et de France. Par exemple, une mission de concessionnaires canadiens en France a connu un très bon succès, tout comme une mission française, ici, de spécialistes des mines de charbon. Tout récemment, deux missions de coopération industrielle pour les petites entreprises (produits agro-alimentaires et emballages de plastique) ont eu lieu. En juin 1982, une mission de coopération industrielle sur la robotique a rencontré, en France, 23 représentants de cette industrie. D'autres missions portant sur les pièces d'automobiles, la péri-informatique et les énergies nouvelles sont prévues.

(*) Ces salons ont lieu tous les deux ans.

2. La Commission économique France-Canada (CEFC)

Depuis sa création en 1950, la CEFC s'est réunie 11 fois. Les quatre dernières réunions, en juin 1975, janvier 1977, octobre 1980 et avril 1982, se sont tenues au niveau ministériel.

La CEFC comprend deux groupes de travail: le Groupe de travail sur l'industrie et l'agriculture (GTIA) et le Groupe de travail sur l'énergie et les matières premières (GTEMP). Les sujets d'intérêt commun sont soumis à ces groupes, qui préparent des rapports à l'intention des ministres assistant aux réunions de la Commission.

Jusqu'à présent, la CEFC a donné aux deux pays l'occasion d'examiner l'état de leurs relations économiques et commerciales et de trouver des moyens pour stimuler les échanges. Chaque pays a énoncé ses objectifs généraux ou particuliers en matière de commerce. Le Canada a souhaité une plus grande variété dans ses exportations, surtout en matière de produits manufacturés. La France, pour sa part, poursuit depuis longtemps des projets de grande envergure (métro de Montréal, Stade olympique, usine Renault, vente d'Airbus à Air Canada, etc.). Alors que longtemps les réunions étaient concentrées sur des revendications touchant aux entraves au commerce bilatéral, on s'attache maintenant davantage aux secteurs possibles de coopération. La CEFC examine également les politiques gouvernementales touchant au commerce entre les deux pays ainsi que les projets de coopération industrielle.

3. Chambres de commerce

La Chambre de commerce France-Canada (CCFC), à Paris, et la Chambre de commerce française au Canada fournissent des renseignements aux gens d'affaires désireux d'investir ou d'exporter en France ou au Canada. Chaque année, la CCFC publie un guide pour ceux qui veulent faire affaire dans l'un ou l'autre des pays. Les deux Chambres organisent aussi des déjeuners-causeries et des conférences.

4. Groupe de gens d'affaires France-Canada

Au cours de la visite en France du premier ministre Trudeau, en novembre 1982, la création d'un comité de cadres d'entreprises canadiens et français a été annoncée. Ce groupe du secteur privé aura pour objectif de renforcer les liens existants entre les gens d'affaires des deux pays, de favoriser la coopération industrielle et les investissements et d'étudier la possibilité de former des coentreprises sur les marchés de pays tiers.